

CONSEIL MUNICIPAL de la commune de MANVIEUX
Séance du 24 novembre 2021

Date de convocation : 17/11/2021

Nombre de conseillers en exercice : 11

Absents excusés : 3 Aurélien MOTARY, Patricia ROTTIER et Isabelle HAMON-MARIE

Absent : 1 Olivier de BEAUREPAIRE

Pouvoir : 0

Présents : 7

Votants : 7

Secrétaire de séance : **Françoise LEDOLLEY**

Étaient présents : Mrs Patrice FOLLIOU, Charles CARON, Michel CHAMINADAS, Rémy LEDOLLEY, Mmes Annie BERNARD, Françoise LEDOLLEY, et Viviane VALLÉE.

L'an deux mil vingt-et-un, le vingt-quatre novembre à 18 heures, le conseil municipal dûment convoqué par le Maire, s'est rassemblé à la Mairie d'Arromanches (article 10-V de la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021), sous la présidence de M. Patrice FOLLIOU, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1 – Présentation de devis

1.1 Agri Bessin : Devis n°037800

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise Agri Bessin pour l'acquisition d'un chauffe-eau 50 L, de fournitures et accessoires de raccordement :

- Devis n°037800 pour un montant de :380,84 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver ce devis.

1.2 Agri Bessin : Devis n°037797

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise Agri Bessin pour l'acquisition d'une cabine de douche « Mélia 80 » :

- Devis n°037797 pour un montant de :450,00 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver ce devis.

1.3 Célonna : Devis n°DE1908323

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise Célonna pour la mise en conformité de l'accessibilité du cimetière :

- Devis n°DE1908323 :1 209,60 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver ce devis.

2 – Présentation du projet d'extension de la Mairie

En présence de Madame Mélanie LEPOULTIER, vice-présidente du Conseil Départemental.

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), après étude de la faisabilité du projet, propose 3 scénari d'extension de la Mairie pour lesquels les élus sont invités à formuler leurs remarques et souhaits.

3 – Questions diverses

Décorations de Noël : installation de sapins à plusieurs endroits de la commune.

Crèche : installée depuis début décembre et visible aux horaires d'ouverture de l'église.

Fin de séance à 19 h 35